

Titre :

Séminaire de préparation à l'épreuve C de l'examen européen de qualification (EEQ) 2025

Personnes concernées

La formation est destinée aux personnes se présentant à l'épreuve C de l'EEQ. Pour s'inscrire à cette épreuve auprès de l'OEB, les candidats doivent remplir les conditions requises par l'OEB (cf. le nouveau règlement relatif à l'EEQ, JO OEB 2024, A4).

Prérequis

La participation à cette formation non diplômante ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes)

Il ne s'agit pas d'une formation diplômante.

Admission après validation du dossier d'inscription.

Il est recommandé aux participants de suivre au préalable les cours d'introduction de méthodologie du CEIPI pour l'épreuve C de l'EEQ.

Objectifs pédagogiques :

Aider les participants à se préparer à passer l'épreuve C de l'EEQ

Programme / Déroulement (à titre indicatif)**Contenu :**

Le séminaire consacré à l'épreuve C (rédaction d'un acte d'opposition) de l'EEQ couvrira les sujets suivants (cf. règle 25 des dispositions d'exécution du règlement relatif à l'examen européen de qualification (publication supplémentaire 2, JO OEB 2019)) :

- Rédaction d'une opposition
- Approche problème-solution, problèmes partiels, priorité, modifications irrecevables, usage public antérieur
- Les candidats ont l'occasion d'appliquer les stratégies et sujets présentés durant le séminaire en traitant des exercices combinés à la rédaction d'une épreuve C.

Durée : mercredi (4h30), jeudi (7h45) et vendredi (5h)

Date : Du 20 (après-midi) au 22 (après-midi) novembre 2024

Horaires : Du mercredi à 13h30 au vendredi à 15h00

Intervenants :

Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours. Une liste détaillée des intervenants en charge de la formation avec leurs références est mise à disposition des participants avant le début de l'action de formation.

Méthodes pédagogiques

- Présentations et discussions
- Exercices pratiques ; discussion des solutions à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI
- Examen blanc selon le modèle des épreuves réelles, discussion des solutions à la lumière des rapports des correcteurs et de la solution modèle proposée par le CEIPI
- Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants
- Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français).

Encadrement pédagogique et technique

- L'accès à la séance en ligne s'effectue via une plateforme pédagogique d'enseignement à distance à définir, grâce à un identifiant et un mot de passe mis à disposition de chaque participant
- Le stagiaire doit disposer d'un équipement technique adapté pour participer à la séance en ligne (notamment ordinateur et WIFI haut débit)

Supports de cours

- Présentations, exercices et épreuve blanche mis à disposition en ligne
- C-book

Nature et sanction de la formation

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé aux participants à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction.

Lieu

En ligne

Frais de participation

975 € pour l'épreuve C

Un tarif préférentiel s'applique pour les participants s'inscrivant à toutes les formations du CEIPI préparant à l'épreuve C de l'EEQ.

Renseignements, inscription et accompagnement technique*

Sylvie Kra

Assistante de formation

Tél. : 0033 3 68 85 80 19

e-mail : sylvie.kra@ceipi.edu

* Mme Kra est le référent du CEIPI pour l'accompagnement technique des participants durant la formation à distance, dans la mesure où elle assurera le suivi des séances en ligne et qu'elle pourra être contactée en cas de questions liées à la connexion des tuteurs et participants. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement de la plateforme utilisée lors des séances en ligne ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou tuteurs.